



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue vendredi le 27 septembre 2019, à 11 heures 30 à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) : Monsieur Réjean Tremblay
Monsieur Réal Émond
Madame Julie Brisson
Monsieur Serge Dion

Absents : Monsieur Jean-Paul Giroux
Madame Marie-Claude Boudreault

Assiste également à cette séance : France Brassard,
secrétaire-trésorière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 11 heures 31, M. le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Octroi de contrat – Travaux de réfection du toit de l'hôtel de ville
- 3.0 Autorisation de dépenses- Réfection du mur et du toit de l'ancienne usine Kruger
- 4.0 CPTAQ- Demande de M. Jules Boulianne et Aquaculture l'Indigène
- 5.0 Autorisation de dépenses/ Mandat d'accompagnement Tetra Tech QI inc
- 6.0 Affaires nouvelles (**si tous les membres du conseil sont présents**)
- 7.0 Période de questions
- 8.0 Clôture de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT l'article 156 du *Code municipal du Québec* stipulant que les membres du conseil doivent être convoqués au moins trois jours avant le jour fixé de la séance;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Chantale Otis a déclaré qu'un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal le mardi, 24 septembre 2019, conformément à l'article 152 de la loi;

CONSIDÉRANT que les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

EN CONSÉQUENCE, la séance extraordinaire du 27 septembre 2019 est déclarée régulièrement constituée par le maire qui préside la séance et qui souhaite la bienvenue à tous à 11 heures 31.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les tous les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ci-après, contenu dans l'avis de convocation qui leur a été transmis le 24 septembre 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

**RÉSOLUTION
19-09-3568**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 septembre 2019.

OCTROI DE CONTRAT-TRAVAUX DE RÉFECTION DU TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la politique de gestion contractuelle permet de contracter de gré à gré en vertu de l'article 11 de ladite politique;

**RÉSOLUTION
19-09-3569**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Emond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accorde un contrat à Construction S.R. (9260-2838 Québec inc) au montant de 65 728.21\$ pour la réfection du toit de l'hôtel de ville, attendu que les travaux devront être complétés au plus tard le 30 novembre 2019, le tout conformément à la soumission de l'entrepreneur.

QUE le Conseil autorise le coordonnateur à procéder directement à l'achat des matériaux requis pour ces travaux selon la liste déposée au conseil.

AUTORISATION DE DÉPENSES RÉFECTION DU MUR ET DU TOIT DE L'ANCIENNE USINE KRUGER/ AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

**RÉSOLUTION
19-09-3570**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la dépense au montant de 14 518\$ plus les taxes applicables à l'entreprise Construction Gérard Murray pour procéder à l'ajout de revêtement métallique sur le mur ainsi que les moulures requises pour le bâtiment no 1;



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
19-09-3571**

**RÉSOLUTION
19-09-3572**

**RÉSOLUTION
19-09-3573**

QUE le Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive bâtiment no 3 à moins que l'entrepreneur révisé son prix à la baisse;
QUE les crédits requis soient prélevés à même le surplus accumulé non affecté.

**CPTAQ- DEMANDE DE MONSIEUR JULES BOULIANNE ET
AQUACULTURE L'INDIGENE**

ATTENDU QUE Monsieur Jules Boulianne a déposé une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) visant à acquérir le lot 4 965 335 du Rang 4 du Canton d'Iberville;

ATTENDU QUE ce projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil recommande positivement à la CPTAQ la demande de monsieur Jule Boulianne visant à acquérir le lot 4 965 335 pour y exercer des activités agricoles.

AUTORISATION DE DÉPENSES / MANDAT CONCEPTEUR

ATTENDU QU'en vertu du contrat signé en date du 27 mars 2019, l'article 10 prévoit que le Concepteur doit aviser la municipalité par écrit sans délai à chaque fois, qu'il cumule des honoraires et déboursés engagés représentant 5000\$ en plus des taxes applicables ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Emond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil entérine le montant de 10 000\$ d'honoraires supplémentaires autorisé par la directrice générale à Tetra tech QI Inc. dans le cadre du suivi du mandat de concepteur dans le cadre du projet de réfection de la rue Principale.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens présents à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal. La période de question se termine à 12 :02.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé:

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 12 heures 03.

Donald Perron

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Donald Perron

Donald Perron, Maire

France Brassard

France Brassard
Secrétaire trésorière adjointe